



Indivisi suite séparation pour l appartement

Par **petole13**, le **13/12/2008** à **00:09**

bonjour

Je viens de me separer de ma concubine devant le jaf. ce dernier m'a attribué la garde de nos deux enfants . De plus mon ex est parti vivre dans une autre ville. nous avons achete un appartement 50/50 et suite à mes propositions pour lui rachete sa part , elle me menace de me mettre aux tribunal pour faire cesser l indivisi. je paye le credit, les impts foncier , locaux en totalité.

qu ai je a craindre?

je cherhce à faire baisser le prix car actuellement c est la crise .

merci par avance.